

# Jeunesse et culture

Note de présentation  
des premiers résultats

# SOMMAIRE

DISPOSITIF	Page 75
ZOOM SUR LES PROJETS	Page 78
PREMIERS RÉSULTATS	Page 82
PERSPECTIVES	Page 86
RÉSUMÉ	Page 87
LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS	Page 91

**Auteurs :** Elodie Sans-Chagrin, Aude Kerivel

# LE DISPOSITIF

L'activité artistique et culturelle est un espace privilégié de l'expression de la jeunesse, expression de son identité mais aussi de son rôle d'acteur dans la société.

## Des inégalités constatées

L'évolution de l'accès et des modes de consommation culturelle, reste cependant marquée par la *permanence relative des écarts sociaux et géographiques*<sup>1</sup>, et ce dès le plus jeune âge. Une enquête sociologique sur les loisirs et les pratiques culturelles en France auprès de 4 000 enfants de 11 ans à 17 ans met en exergue la **persistance des inégalités et des stratifications sociales**<sup>2</sup>.

De plus, la diversification et l'hybridation qui caractérisent pourtant les pratiques culturelles contemporaines des jeunes, ne semblent pas induire un recul des inégalités socioculturelles d'accès aux arts et à la culture.

Face à ce constat, l'École ainsi que les institutions culturelles sont attendues comme de puissants acteurs de la démocratisation et de la transmission culturelle. Les pouvoirs publics ont ainsi inscrit<sup>3</sup> **l'Éducation artistique et culturelle**<sup>4</sup> (EAC), parmi les chantiers prioritaires de l'action publique en faveur des élèves et des jeunes de 0 à 30 ans<sup>5</sup>. L'EAC ayant un rôle à jouer dans la formation et la construction personnelle de l'enfant et de l'adolescent qui s'exerce non seulement pendant le temps scolaire, mais aussi pendant les temps péri et extrascolaires (celui de loisirs).

En mai 2014, dans le cadre de la politique Priorité Jeunesse (mesures 8.2 et 8.3 du plan Priorité Jeunesse), l'accent mis sur l'EAC s'est concrétisé par la signature d'une convention entre les ministères chargés de la culture et de la jeunesse dont l'objectif principal est de créer les conditions d'accès à l'art et à la culture pour les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En parallèle et dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les arts et la culture s'inscrivent dans les nouveaux temps d'activités périscolaires en repensant la diversité des modes d'accès et des rapports des jeunes à la culture.

**De même que la qualité et la vigueur de l'articulation de l'EAC avec les politiques éducatives et le développement culturel des territoires sont relancées.**

Mais la place de l'École et des structures socioculturelles dans la transmission culturelle et la lutte contre les inégalités sociales et culturelles est aujourd'hui réinterrogée à l'aune des **mutations culturelles juvéniles**.

1. Donnat Olivier 2011, « Pratiques culturelles, 1973-2008, dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales », *Culture études*, 2011, n°7, p. 1-8

2. Octobre Sylvie, Détrez Christine, Mercklé Pierre, Nathalie Berthomier, 2010, L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence, *La Documentation française*, Paris.

3. Dans les cursus des élèves, selon les principes et modalités précisés dans la circulaire interministérielle du 9 mai 2013 sur les « Parcours d'EAC ».

4. L'éducation artistique et culturelle repose sur un socle commun inscrit dans un parcours artistique et culturel incluant la musique, l'image et la danse. Le parcours a pour triple ambition de favoriser l'exercice de l'esprit critique et d'acquérir une culture artistique personnelle, de pratiquer les différents langages artistiques et de diversifier les modes d'expression et de contribuer à l'épanouissement personnel des élèves (source : [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)).

5. Plus spécifiquement, dans le cadre du développement de sa politique d'EAC, le ministère chargé de la culture propose également des dispositifs pour la toute petite enfance (0 à 3 ans) mais aussi pour les apprentis et les étudiants.

## De nouvelles problématiques

La « désinstitutionnalisation » des pratiques culturelles<sup>6</sup> comme l'essor des nouvelles technologies et des pratiques numériques ont profondément modifié le rôle des institutions et le rapport des jeunes aux équipements ou dispositifs à vocation artistique et culturelle.

**L'individualisation des loisirs**, la culture de la chambre, les compétences des jeunes en matière technologique, qui dépassent souvent celles des professionnels<sup>7</sup>, mettent à mal la légitimité<sup>8</sup> de ces instances dans l'accès, la définition et la portée des œuvres et des pratiques artistiques. On constate dès l'âge de 12 ans, **la désaffection des jeunes**, pourtant adeptes de pratiques artistiques amateurs, pour les structures et ressources mises à leur disposition<sup>9</sup>.

Les jeunes ne sont d'ailleurs pas les seuls interlocuteurs à convaincre du bien-fondé de la place des structures/institutions afférentes. Les ressources culturelles et artistiques proposées aux enfants en dehors du temps scolaire sont inégalement investies par les familles. S'agissant des activités culturelles proposées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, Dominique Glasman observe que « les activités proposées [...] sont inégalement valorisées par les parents. De manière générale, ils insistent sur le temps des devoirs ; le second temps, consacré [...] à des activités culturelles non scolaires est davantage perçu comme essentiellement ludique, et donc facultatif, sorte de récompense accordée aux enfants qui ont accompli leur tâche. Ces activités, qui représentent une sorte de détour d'apprentissage, puisqu'il ne s'agit pas là d'apprendre une discipline scolaire mais d'intégrer des dispositions telles que "la curiosité", "l'ouverture d'esprit" ou d'acquérir des outils informels tels que "la logique", "le vocabulaire", sont peu perçues par les parents de milieux culturellement éloignés de l'école comme des moyens d'apprentissage utiles à l'école<sup>10</sup>. »

Dans un contexte où « l'hybridation et la diversification des réseaux de production de la connaissance et de la reconnaissance accélèrent une réorganisation de la bourse des valeurs culturelles [...] ainsi qu'une disjonction avec les valeurs scolaires<sup>11</sup> », **la capacité de l'École et des structures culturelles à transmettre les éléments d'une culture commune nécessite d'être réinventée**. La transformation du paysage des politiques publiques dans le sens d'une diversification des acteurs et de l'offre de proximité impose une réflexion renouvelée sur l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles des enfants.

L'implication croissante des collectivités territoriales dans le champ des politiques éducatives et culturelles adressées aux jeunes s'accompagne de nouvelles préoccupations, **comme la nécessaire mise en cohérence sur les territoires des dispositifs éducatifs et culturels formels et informels<sup>12</sup>**.

Les dispositifs éducatifs artistiques successifs et cumulatifs appellent à renforcer la faible cohérence constatée des actions menées dans le temps scolaire et les temps non scolaires (dont les temps périscolaires). La question d'un continuum d'une action culturelle publique pour la jeunesse redouble d'atten-

6. Octobre Sylvie, 2009, « Pratiques culturelles chez les jeunes et intuitions de transmission : un choc des cultures ? », *Culture Études*, 2009, n° 1.

7. Glevarec Hervé, 2009, La culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial, *La Documentation française*, Paris.

8. Dahan Chantal, Labadie Francine, Sylvie Octobre, 2014, « Pensés et impensés des médiations culturelles pour les adolescents », *Agora débats/jeunesses*, n° 66, p. 40-46.

9. Céroux Benoît, Crépin Christiane, 2014, « Construire une offre de loisir avec les adolescents. Etude d'un dispositif expérimental », *Agora débats/jeunesses*, n° 66, p. 107-118.

10. Glasman Dominique, Besson Leslie, 2004, Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école, *Rapport établi pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école*, n° 15.

11. Octobre Sylvie, 2014, « Les enfants du numérique : mutations culturelles et mutations sociales », *Informations sociales*, n° 181, p. 50-60.

12. Enel Française, 2014, « La prise en charge des spécificités adolescentes par les politiques éducatives et culturelles des collectivités publiques », *Agora débats/jeunesses*, no 66, p. 119-133.

tion au regard des réaménagements des rythmes scolaires engagés dans le cadre de la refondation de l'École depuis la rentrée 2013. L'évolution des politiques éducatives et culturelles implique dès lors de dépasser les logiques de juxtaposition et de mise en concurrence des offres culturelles pour leur substituer une politique éducative et culturelle intégrée<sup>13</sup>.

## Des expérimentations du FEJ en faveur de la pratique culturelle des jeunes

Depuis sa création en 2009, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a soutenu quinze expérimentations innovantes portant sur les pratiques artistiques et culturelles en faveur des jeunes<sup>14</sup>. Ce programme d'expérimentation témoigne de l'intérêt du FEJ pour l'accès aux arts et à la culture pour tous les jeunes, dans un contexte de reconfiguration des politiques et des acteurs éducatifs et culturels. Les enseignements des projets seront utiles pour penser l'articulation entre les échelons territoriaux (notamment entre les collectivités territoriales et l'Éducation nationale), l'individuel et le collectif, pour prendre en compte les besoins des jeunes en termes d'autonomie, de sociabilité, d'interactivité et pour favoriser la coopération entre des acteurs aux cultures et univers professionnels diversifiés.

L'ensemble des expérimentations ciblent 74 200 jeunes bénéficiaires. Alors que l'offre locale de dispositifs culturels se polarise le plus souvent sur le public des enfants et des élèves du premier degré, une partie des projets soutenus par le FEJ inclut des adolescents et de jeunes adultes. Ces projets ont par ailleurs pour caractéristique de répondre aux besoins des jeunes les plus en difficulté et de développer des activités prioritairement dans des secteurs comme les zones urbaines sensibles ou les zones rurales.

Une enveloppe financière globale de 876 000 euros a été consacrée pour le financement des projets, 15% de cette enveloppe a été réservé au dispositif d'évaluation. La durée de financement de ces expérimentations n'excède pas deux ans. L'évaluateur retenu par le FEJ est l'ATEC LERFAS.

13. *Ibid.*

14. Six projets s'inscrivaient dans le cadre du 4<sup>ème</sup> appel à projets « Pratiques culturelles » visant à favoriser les usages, les pratiques et les formations culturelles des personnes qui en sont habituellement exclues. Neuf autres dispositifs ont par ailleurs été soutenus au titre de l'opération « Imaginez maintenant » qui se proposait de soutenir des actions innovantes visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans des activités culturelles et artistiques.

# ZOOM SUR LES PROJETS

Les six projets du programme d'expérimentation du FEJ en faveur du développement des pratiques culturelles chez les jeunes, dont cinq sont portés par des acteurs culturels, ont pour finalité première de contribuer à :

- l'épanouissement du jeune par la construction de son identité,
- l'apprentissage d'une discipline notamment par la pratique artistique,
- le développement de la confiance et de l'estime de soi,
- le développement de son imagination.

En parallèle chacun suit des perspectives, des méthodologies, des démarches différentes, mais représentatives des objectifs poursuivis et des situations rencontrées sur le terrain.

## Tisser des liens entre les différents acteurs

Il s'agira par exemple en tant qu'acteur culturel, de développer des actions sur son territoire en concertation entre les acteurs de l'école.

### LE PROJET « PARCOURS, LE THÉÂTRE DE LA VILLE S'ENGAGE AUPRÈS DES ENFANTS » PORTÉ PAR LE THÉÂTRE DE LA VILLE - HAP CULTURE \_ 20

En s'appuyant sur l'expérience acquise grâce à l'action menée dès la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs auprès de seize écoles parisiennes (soit 3 600 enfants de 6 à 10 ans), le théâtre de la Ville a souhaité élargir son projet d'éducation artistique et culturelle à d'autres arrondissements parisiens, notamment dans des zones d'éducation prioritaires en lien avec des théâtres de proximité (19e, 20e arrondissement).

#### Objectifs :

- favoriser l'épanouissement des aptitudes individuelles et la créativité ;
- mettre en œuvre des ateliers de pratique théâtrale pour les enfants des écoles primaires ;
- favoriser l'égalité d'accès à la culture grâce à la rencontre avec des œuvres, des artistes, la création contemporaine, la connaissance du patrimoine culturel et l'égalité d'accès aux structures culturelles de proximité. ■

Il s'agira pour d'autres de proposer un parcours EAC, inscrit dans la complémentarité des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires et qui concourt à tisser un lien social fondé sur une culture commune. Dans le cadre de ces actions, les familles sont impliquées et leur participation est valorisée.

### **LE PROJET « CONCILIER MODE DE GARDE ET ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS À TRAVERS LA PRATIQUE ARTISTIQUE » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION MOM'ARTRE - HAP CULTURE \_ 17**

Le déficit d'encadrement et d'offre périscolaire de qualité après l'école contribue à renforcer les inégalités sociales et scolaires entre les enfants. La vocation du réseau Mom'artre est de déployer un modèle innovant de service de garde d'enfants sur le temps périscolaire en milieu urbain visant l'épanouissement personnel et artistique des enfants en articulant l'accueil des enfants en lien avec les revenus et les horaires des familles.

#### **Objectifs :**

- permettre la conciliation des temps et favoriser l'accès à l'emploi et la formation des parents grâce à une proposition de service global et adapté ;
- lutter contre le décrochage social et scolaire des enfants par un projet pédagogique axé sur le développement de la confiance en soi, l'autonomie, la citoyenneté ;
- créer de l'emploi et du lien social dans les quartiers d'implantation. ■

## **Améliorer la pédagogie d'intervention**

Il s'agira de proposer aux jeunes publics des actions fondées sur la méthodologie du « faire, voir, réfléchir et échanger », piliers complémentaires de la démarche d'expérimentation du parcours d'EAC.

### **LE PROJET «ENTRONS DANS LA DANSE » PORTÉ PAR LE CENTRE NATIONAL DE LA DANSE - HAP CULTURE \_ 19**

Le Centre national de la danse entend articuler un projet interrégional d'éducation à la culture chorégraphique sur les temps scolaire et périscolaire. Expérimenté sur quatre territoires, ce projet souhaite initier une réflexion sur l'éducation à la culture chorégraphique en lien avec l'aménagement des rythmes scolaires.

#### **Objectifs :**

- proposer un parcours culturel et artistique articulé sur le temps scolaire et périscolaire ;
- développer l'outil pédagogique « À chaque danse son histoire » ;
- former l'élève à exercer sa créativité, son esprit critique sur une œuvre contemporaine ;
- participer à l'animation d'une pensée prospective et d'une réflexion permettant de nourrir le contenu d'actions d'éducation à la culture et à la pratique chorégraphique. ■

Suivant ce triptyque, il s'agit ainsi d'inciter les jeunes à produire eux-mêmes des œuvres artistiques, à éveiller la curiosité et la découverte de l'art et du patrimoine culturel tout en développant un regard critique ainsi qu'une culture personnelle sur les œuvres.

### **LE PROJET « CINÉMA ET TEMPS PÉRISCOLAIRE : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX ARTS ET À LA CULTURE » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION MILLE VISAGES - HAP CULTURE \_ 21**

Dans un contexte marqué par des difficultés aiguës d'accès à la culture, cet atelier propose de découvrir le monde du cinéma, au travers du patrimoine existant (découverte de films appartenant à l'histoire du cinéma) et de la création artistique (réalisation de petits court-métrages par les enfants). Il vise l'acquisition et la mise en pratique de nouveaux savoirs et techniques autour du cinéma et de l'audiovisuel, la stimulation et le développement de la créativité individuelle et collective grâce à la mise à disposition d'outils afin de permettre aux élèves une réappropriation du support audiovisuel. Il intègre enfin l'éducation à la citoyenneté et un renforcement de l'apprentissage du vivre-ensemble au travers d'une valorisation de la diversité.

#### **Objectifs :**

- faire acquérir de nouveaux savoirs et techniques cinématographiques et permettre à l'enfant de les appliquer et de se les approprier ;
- stimuler la créativité artistique et culturelle ;
- développer et valoriser l'éducation à la citoyenneté et le vivre ensemble. ■

## **Renforcer l'acquisition et la reconnaissance de compétences nouvelles**

Il s'agira par exemple de capitaliser précisément les compétences et aptitudes développées par les jeunes, certaines expérimentations ambitionnent de faire acquérir aux enfants des dispositions transférables aux apprentissages scolaires et propices à l'intégration du « métier d'élève ».

### **LE PROJET L' « ÉCOLE HARMONIQUE » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION LE POÈME HARMONIQUE - HAP CULTURE \_ 22**

S'inspirant du programme d'éducation musicale développé au Venezuela dont la mission sociale et citoyenne est d'inscrire la pratique orchestrale comme un modèle de fonctionnement pour une communauté : « El sistema », l'École harmonique et plus particulièrement l'ensemble de musique baroque « le Poème harmonique » a développé un projet à visée culturelle et sociale sur le territoire haut-normand.

Ce projet tend à offrir à des enfants et des jeunes, issus des quartiers prioritaires, une formation de pratique musicale de qualité, à la fois très régulière et inscrite dans la durée. Les enfants et les jeunes sont intégrés dès le plus jeune âge à un groupe orchestral, dans le cadre duquel ils développent une pratique instrumentale, connectée à l'activité artistique des « Poèmes harmoniques ».

#### **Objectifs :**

- permettre à de jeunes enfants non musiciens d'accéder à une formation artistique



exigeante et de qualité, développer leur ouverture culturelle et leurs connaissances musicales ;

- lutter contre l'exclusion d'enfants issus des quartiers dits sensibles et contribuer à leur réussite scolaire par le truchement de dispositions acquises au cours de la formation musicale ;
- transmettre des valeurs de citoyenneté telles que la solidarité, l'épanouissement personnel à travers l'émotion collective que procure une pratique orchestrale. ■

## Renforcer la professionnalisation des intervenants

Il s'agira d'accompagner davantage les intervenants par des actions de formation afin de garantir la qualité pédagogique et culturelle des prestations et des savoirs artistiques proposés.

### LE PROJET « MUSIQUE ITINÉRANTE, UNE DYNAMIQUE POUR LA JEUNESSE » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION LES CONCERTS DE POCHE - HAP CULTURE \_ 18

Ce projet vise à favoriser la fréquentation et l'accès aux ressources culturelles du territoire de jeunes socialement et géographiquement éloignés. Les Concerts de poche articulent des actions de formation à des ateliers de création et des concerts dans une logique globale et de rééquilibrage de l'offre culturelle territoriale.

Les Concerts de poche constituent une première expérience de pratique artistique et culturelle qui encourage les jeunes les plus néophytes et les plus éloignés de la pratique musicale à se sentir potentiellement créateurs et à s'inscrire dans les pratiques régulières, des chorales, des écoles de musique ou de théâtre...

#### Objectifs :

- donner à tous les jeunes les mêmes chances d'accéder à la musique classique et à une pratique individuelle et collective et plus largement au patrimoine culturel ;
- favoriser l'épanouissement, la réussite scolaire et l'intégration des jeunes grâce à la création et à la pratique collective ;
- encourager le développement des liens intergénérationnels et la mixité des publics, redécouvrir le plaisir du « vivre ensemble », le respect et l'écoute de l'autre ;
- formation des artistes intervenants aux pédagogies actives non formelles ;
- dynamiser les territoires ciblés. ■

# PREMIERS RÉSULTATS

## Enseignements au regard des projets

L'analyse des actions mises en place, des outils pédagogiques et de médiation créés pour atteindre les objectifs fixés, ainsi que des freins rencontrés par les porteurs de projets doit permettre d'identifier les effets constatés sur les jeunes et le potentiel de transférabilité des projets.

Il s'agit ainsi de savoir dans quelle mesure les modalités et les stratégies mises en place par les expérimentateurs pourront permettre la capitalisation des enseignements et la pérennisation des actions expérimentées, afin de rendre possible leur inscription dans la durée au sein des territoires et des parcours artistiques et culturels des jeunes.

**À ce titre, deux aspects ont été particulièrement observés : la notion de parcours au bénéfice des jeunes, d'une part, et la mise en place de coopérations pour les intervenants, d'autre part.**

## Parcours et accompagnement

Les projets artistiques et culturels répondent aux objectifs fixés par la notion **de parcours d'éducation artistique et culturelle**<sup>15</sup> et plus particulièrement aux exigences de découverte et de sensibilisation aux pratiques artistiques. Le parcours d'éducation artistique et culturelle comprend l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. La réussite des projets est conditionnée au fait que ces actions soient inscrites dans des dynamiques locales, autour d'un projet global, notamment pour assurer la diversité et la progressivité du parcours.

### LES AVANCÉES RÉALISÉES

Ainsi, **le projet porté par l'École harmonique propose un enseignement musical alternatif à celui dispensé par les conservatoires et écoles de musique. La formation musicale prodiguée allie « plaisir et rigueur »**. Le Poème harmonique à travers l'École harmonique offre une formation musicale de qualité, intensive s'inscrivant dans la durée, qui s'inspire des orchestres juvéniles vénézuéliens<sup>16</sup>. Les enfants sont amenés à pratiquer un instrument à corde dans le cadre d'un apprentissage collectif (intégration des élèves à un groupe d'orchestre) et semi individuel. La progression pédagogique des deux ateliers tend à exprimer, pour l'un, des savoirs faire techniques liés à la discipline artistique et, pour l'autre, des valeurs d'écoute, de partage et de respect mutuel. Les interventions musicales se déroulent à la fois sur tous les temps de l'enfant et font appel à des partenaires très diversifiés. **Le porteur de projet est vigilant à ne pas enfermer le projet dans une approche de culture « dominante » au risque de méconnaître les ressorts sociaux de sa méthode pédagogique.**

*15. De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, il fait l'objet d'une circulaire interministérielle, publiée le 9 mai 2013, qui en précise les principes et les modalités, et d'un arrêté du 7 juillet 2015 qui fixe les objectifs de formation et les repères de progression à la mise en œuvre de ce parcours.*

*16. Connu sous le nom d'El sistema. Créé au Vénézuéla en 1975, le réseau des orchestres juvéniles est un programme social d'aide à l'enfance fondé sur la pratique collective de la musique. Il a été fondé par José Abreu afin de lutter contre la violence et l'extrême pauvreté des jeunes vénézuéliens. La pratique orchestrale est la clé de voûte de cette formation.*

Le porteur de projet a construit la progression pédagogique et la notion de parcours en connectant le projet à l'activité du Poème harmonique. Les enfants assistent aux répétitions et aux concerts donnés à l'Opéra de Rouen, comme le 27 janvier 2015, où une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, ont pu assister sur le temps extrascolaire à une répétition du Stabat Mater de Pergolèse. **Ces temps forts d'échanges et de rencontres avec les artistes professionnels sont des temps formateurs et fondateurs de la construction de leur culture artistique.**

Enfin, les interventions musicales réalisées auprès des enfants sont valorisées et donnent lieu à plusieurs présentations publiques : au lycée Diderot à Paris le 8 avril 2015, dans le cadre de la journée nationale de l'Innovation organisée par le ministère de l'éducation nationale, à la chapelle du collège Fontenelle de Rouen à l'invitation du rectorat de Rouen pour la Fête de la musique.

Également, **le projet « les Concerts de poche »** vise à mettre la musique classique, le jazz et le lyrique, au service des problématiques sociales. **L'association agit par imprégnation et non par pédagogie, la structure bannit tout didactisme et adopte une démarche qui place l'émotion et la création au cœur de l'action.** Pour le porteur de projet, elle produit les conditions de l'échange entre les jeunes et des artistes en leur faisant partager la scène.

Pour que ces échanges soient enrichissants, **la structure a formé de nombreux artistes intervenants afin qu'ils soient en capacité de s'adresser sans appréhension à des publics jeunes et en situation difficile, sans rien perdre de leur créativité.** Les artistes peuvent ainsi s'approprier la méthodologie particulière des ateliers Concerts de poche, où créativité et interactivité prédominent.

**Les retours d'expériences des jeunes et des équipes qui les accompagnent (animateurs, enseignants) démontrent, selon l'association, que cette expérience musicale, souvent très éloignée de leur quotidien, crée de nouvelles dynamique : elle suscite la curiosité, participe à une prise de conscience de leurs capacités créatrices et de leur imaginaire et démontre qu'ils ont un rôle à jouer dans leur environnement proche et dans la société.** Cette rencontre avec la musique et la créativité leur donne envie de se lancer dans de nouveaux projets et de s'investir sur le territoire, à l'échelle de leur établissement, du quartier ou de la commune. C'est le cas par exemple à Nandy (77), où des jeunes fréquentant la structure « Atout âge » et les écoles du quartier, se sont inscrits au conservatoire. À Montardon (64), les ateliers de chant choral ont tellement enthousiasmé les élèves du lycée agricole et l'équipe éducative que le proviseur a décidé de nouer un partenariat avec l'école de musique locale afin de poursuivre les ateliers. Il a également décidé d'ouvrir une option musique pour expérimenter dans la durée, un parcours d'éducation artistique et culturel.

## LES POINTS DE PROGRÈS : LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES TEMPS D'APPRENTISSAGE ET DE SOCIALISATION

Selon le cabinet ATEC LERFAS qui a réalisé l'évaluation du programme d'expérimentation sur cette thématique, les projets scolaires permettent de mettre en place des projets artistiques sur un temps long contrairement aux projets menés sur le temps périscolaire qui s'inscrivent dans une temporalité à plus court terme. Il en résulte que les projets conduits sur le temps scolaire permettent peu l'interconnaissance des acteurs éducatifs et l'appréhension complète de la discipline artistique par les enfants. Ainsi, il semble nécessaire de porter un point de vigilance à l'articulation entre ces temps pour qu'ils soient réellement complémentaires. De même privilégier un temps long favoriserait les modalités de transmission culturelle plus durable.

## Aménagement des rythmes scolaires et parcours d'éducation artistique et culturelle : la nécessaire coopération entre acteurs

Les ateliers artistiques et/ou culturels se déroulent sur des temps différents, le scolaire et le périscolaire. Ces temps de vie de l'enfant se définissent tous deux comme des temps d'apprentissages et de socialisation. Les projets d'expérimentations avaient intégré dans leurs objectifs les principes inscrits dans la réforme des rythmes scolaires. Ils devaient s'inscrire dans cette complémentarité des temps. Les porteurs de projets considéraient leurs dispositifs comme un moyen éducatif de formation, de développement et d'éducation à la citoyenneté de l'enfant articulé en collaboration étroite avec les différents acteurs. Cette collaboration devait ainsi favoriser la reconnaissance mutuelle des artistes intervenants, des enseignants et des parents et l'installation dans la durée d'actions éducatives partagées.

### LES AVANCÉES CONSTATÉES

La proposition « Entrons dans la danse » porté par le Centre national de la danse (CND) souhaite alimenter les contenus d'actions culturelles chorégraphiques en renouvelant la réflexion sur la place de l'éducation à la culture chorégraphique dans le cadre du réaménagement des rythmes scolaires.

Le Centre national de la danse a pour cœur de cible l'ensemble des équipes éducatives (artistes, animateurs, enseignants), les jeunes et leurs familles. La structure a fondé le caractère innovant de son programme sur les spécificités des forces en présence au niveau local. Une des particularités des actions mises en œuvre est, dans chaque territoire, de créer des partenariats entre acteurs.

Ce projet porte une dimension nationale. Dans chaque région, les actions articulent temps d'activités périscolaires et les établissements scolaires. Un lieu culturel cordonne les activités et a pour mission de nouer un partenariat élargi pour mener à bien le programme. Ainsi, de nombreux acteurs œuvrent et collaborent ensemble : les collectivités locales, les équipes éducatives et les artistes.

La coopération est placée au centre de la démarche du CND, tant au niveau des interventions artistiques à destination des enfants et des jeunes, que dans les temps de formation dispensés aux équipes pédagogiques mobilisées. Les outils pédagogiques circulent dans les territoires, créent du lien et des échanges fructueux sur les expérimentations menées et vécues par les différents groupes dans les territoires d'intervention. Le travail de recherche et de traces « À chaque danse ses histoires » a donné lieu à la rédaction et l'édition d'un livret pédagogique en janvier 2017.

Dans chaque région, les territoires d'intervention incluent des quartiers politiques de la ville (en Île-de-France) et des zones rurales isolées (en Franche-Comté et Basse Normandie). Au cours de cette expérimentation, le nombre de bénéficiaires a évolué très favorablement, le projet a touché 3 953 jeunes et 729 adultes. Le projet s'est adapté au contexte territorial. En Île-de-France des ateliers parents-enfants ont été proposés dans les établissements de Pantin. Les parents ayant suivi les ateliers ont assisté aux restitutions et se sont impliqués dans les projets. Le CND a pu observer que les enfants qui intégraient le parcours scolaire en première année, demandaient à suivre le parcours périscolaire en deuxième année. Le travail réalisé sur plusieurs années construit le désir et l'appétence.

Les porteurs de projets mesurent aujourd'hui les effets positifs du déploiement du parcours en lien avec un dispositif existant. Ce fut le cas dans l'ensemble des établissements de la région Franche-Comté où les actions proposées étaient couplées avec des résidences d'artistes. **Ces lieux sont particulièrement investis et deviennent des lieux ressources, de rencontres entre enseignants, artistes et animateurs. De par ces échanges fructueux s'établit la construction d'une culture commune, moteur de dyna-**

**miques partenariales futures.** Enfin, pour une mise en œuvre optimale du projet, le CND préconise d'avoir des appuis forts dans les territoires et d'impliquer l'ensemble des partenaires en amont du projet afin de poser avec pertinence la place et le rôle de chacun.

## LES POINTS DE PROGRÈS : FORTIFIER LES ÉTAPES DE LA COORDINATION

Au regard des différents retours d'expériences, les différents porteurs de projets mettent en évidence un premier constat : le manque de coordination entre acteurs semble un frein majeur à la bonne mise des œuvres des objectifs poursuivis en matière de déploiement et de synergie autour des enjeux de la transférabilité des projets culturels. Les valeurs et les « cultures » professionnelles des équipes éducatives en présence ont besoin d'espace de coordination pour s'harmoniser et faire face aux enjeux de la co-construction. Il faut ainsi veiller à mener en amont des temps de réflexion partagés pour articuler dans la complémentarité les apports de chacun des acteurs impliqués.

# Enseignements au regard de l'évaluation des méthodes

## QUESTIONNEMENTS ET MÉTHODES

L'évaluation des six expérimentations menée par le Laboratoire d'études, recherche et formation en action sociale (LERFAS) s'articule autour **des questions évaluatives suivantes :**

La première est de l'ordre du **diagnostic** et cherche à **rendre compte du poids de l'école et de la famille dans l'acquisition d'une culture** en interrogeant l'influence du capital culturel des familles dans l'accès aux expérimentations des enfants.

La seconde est une **mesure d'impact** visant à repérer comment la pratique artistique permet ou non aux enfants d'entrer en contact avec l'art, constituant ainsi une première étape de socialisation.

La troisième s'inscrit dans une **démarche prospective** et cherche à repérer **les conditions d'accès aux cultures et aux institutions culturelles à l'école élémentaire.**

Afin de mettre en perspective les six expérimentations « Faire, voir et réfléchir » des pratiques artistiques telles que l'audiovisuel, le cinéma, la musique baroque, la musique classique, la danse ou les arts plastiques, **le protocole évaluatif s'est décliné en plusieurs méthodes (observations, entretiens collectifs et individuels, questionnaires) visant à recueillir l'expérience des enfants, des enseignants et des artistes intervenants.**

Si l'évaluation de l'action expérimentée en termes d'acquisition d'un capital culturel durable est difficile à réaliser sur le court terme et mériterait une étude au long court afin de mesurer l'impact a posteriori de la prime de socialisation à la culture, l'évaluation a cependant permis de répondre aux autres questions posées.

À court terme, l'évaluation effectue un constat intéressant. Répondant aux objectifs fixés par le parcours d'éducation artistique et culturelle, les expérimentations sensibilisent les enfants qui se montrent globalement satisfaits par ces initiations. Cependant, les résultats du questionnaire montrent également que **l'origine sociale et le sexe influencent le degré d'appréciation de l'activité.** Ainsi « la prise de plaisir » reste corrélée à l'appartenance sociale de l'enfant. Un levier d'amélioration est repéré grâce à l'analyse des séquences d'apprentissage. Ainsi, connaissances historiques, artistiques, savoir-faire liés aux disciplines,

apprentissage de l'expression des émotions et de l'imagination et vivre ensemble constituent l'ensemble des compétences participant à la formation du goût.

L'évaluation met en lumière **un besoin de coordination entre les adultes qui gravitent autour de l'enfant** et participent à sa socialisation à la culture. Cette coordination nécessite la reconnaissance par les enseignants des artistes et de la culture dont ils sont les représentants (les expérimentations portées par les grandes institutions culturelles ont eu plus de facilité à se voir reconnaître que celles portées par des associations, renforçant l'idée d'une **hiérarchisation de l'art à déconstruire**). L'évolution des représentations est aussi une nécessité du côté des artistes qui peuvent avoir un certain nombre de pré-notions sur les enfants et les territoires investis. Enfin, l'évaluation fait état de l'absence des parents dans la majorité des dispositifs.

### LES CONDITIONS ÉVENTUELLES DE GÉNÉRALISATION

- L'évaluation des conditions de mise en œuvre des actions expérimentées permettent de repérer des conditions éventuelles de généralisation :
- **une synergie de l'ensemble des acteurs** sur l'organisation des temps scolaires et périscolaires.
- **la reconnaissance des artistes** intervenants par les équipes enseignantes ;
- La nécessité de penser des actions permettant d'**instaurer un temps nécessaire à la socialisation, plus proche du temps scolaire** que des actions périscolaires habituelles ;
- la prise en compte de la **question du rythme, des envies et de la place de l'enfant dans les activités** ;
- **l'importance du spectacle**, comme expérience commune forte, importante dans la construction de soi et la collaboration à un projet commun intégrateur.

Pour conclure, des actions proposant un parcours de sensibilisation (initiation des enfants à l'histoire de la danse et aux différents types de danse, pratique, spectacle) et la possibilité d'une initiation au rôle de spectateur et d'acteur telles que celles portées par les Concerts de poche ou Entrons dans la danse (CND) sont des initiatives à favoriser et à évaluer sur le long terme.

## PERSPECTIVES

Sur six expérimentations, cinq ont été portées par des acteurs culturels qui se sont inscrits dans une démarche de parcours et d'accompagnement, c'est-à-dire dans un projet éducatif global, partagé, articulant parfois des univers professionnels différents.

L'analyse des différentes expérimentations met en avant des insuffisances en termes de coopération, mais confirme surtout que les acteurs culturels sont bien identifiés comme autant de « passeurs » de qualité aux pratiques pédagogiques diversifiées. De fait, cette reconnaissance des acteurs culturels par l'environnement (professionnels de l'école, élus, parents, jeunes) semble faciliter les actions, voire accroître leur impact sur la durée.

La question qu'il conviendrait d'approfondir pourrait donc être celle de la légitimité des acteurs intervenants, de la reconnaissance de cette légitimité et des effets qu'elle produit. ■

# RESUMÉ

## « Programme d'expérimentation d'accès aux activités périscolaires et aux initiatives d'accès précoce à la culture »

ENJEUX
Le ministère chargé de la jeunesse et la Fondation Total ont signé le 7 juin 2013, une nouvelle convention de partenariat, dont l'un des axes vise à favoriser l'accès de tous les jeunes aux activités périscolaires et à soutenir des initiatives d'accès précoce à la culture (EAC).
L'éducation artistique et culturelle a un rôle à jouer dans la formation, la réussite et la construction des enfants et des jeunes en contribuant à leur épanouissement personnel par la construction de l'identité, le développement de la confiance en soi, dans l'initiation à des pratiques artistiques.
Le programme d'expérimentation inscrit les élèves dans un parcours d'éducation artistique et culturelle selon la démarche « Faire, Voir, Réfléchir » dans la complémentarité des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Il doit concourir à tisser un lien social fondé sur la culture commune.
En mai 2014, dans le cadre du plan Priorité Jeunesse (mesures 8.2 et 8.3), l'accent mis sur l'EAC s'est concrétisé par la signature d'une convention entre les ministères chargés de la culture et de la jeunesse, dont l'objectif principal est de créer les conditions d'accès à l'art et à la culture pour les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
APPEL A PROJETS ET PROJETS SELECTIONNÉS
<b>Mise en place du programme</b>
<b>Date de mise en œuvre des actions</b> : 1 septembre 2014 - Date de clôture : 31 décembre 2016
6 projets sélectionnés - Durée moyenne des projets : 2 ans
<b>Public(s) ciblé(s)</b> : les enfants et les jeunes de 3 à 15 ans scolarisés de la maternelle au collège (situés en zones d'éducation prioritaires ou quartiers relevant de la géographie prioritaire).
Les artistes intervenants, les médiateurs culturels, les professionnels de l'éducation dans le cadre scolaire (enseignants, chefs d'établissements...) et périscolaire (les animateurs, les responsables éducatifs Ville de la mairie de Paris).
<b>Territoire(s) touchés par les expérimentations</b> : National

SOUTIEN DE L'ÉTAT	
<b>Enveloppe financière :</b> 816 000 euros consacrés au financement des projets. 50.000 euros attribués au dispositif d'évaluation externe.	
DÉROULEMENT DES PROJETS	
<b>Avancée des projets</b>	
Nombre de projets terminés : 6	Nombre de rapports finaux reçus : 6
Date de fin du programme : 31/12/2016	
<b>Principales actions mises en œuvre :</b> développer les principes et les modalités de mise en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle.	
<p>Le parcours permet aux jeunes, par l'expérience sensible des pratiques, par la rencontre des œuvres et des artistes, de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art et de diversifier et développer ses moyens d'expression.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En direction des jeunes : développement d'ateliers individuels ou collectifs de création et de sensibilisation aux pratiques artistiques, méthodes pédagogiques interactives, participatives et ludiques ; organisation et participation à des spectacles vivants.</li> <li>- En direction des adultes : actions de sensibilisation et d'information des acteurs, temps de formation en direction des acteurs intervenants dans les ateliers et des équipes éducatives, élaboration d'outils de médiation spécifiques à destination des familles.</li> </ul>	
<b>Principales difficultés évoquées par les porteurs de projets :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- difficultés de coordination avec les établissements scolaires et autres partenaires notamment les collectivités locales ;</li> <li>- difficultés liées à l'interdiction de sortie des enfants, suite aux attentats, avec des interventions reportées et l'annulation de représentations dédiées aux projets ;</li> <li>- difficultés financières liées à la recherche de cofinancement pour pérenniser les actions.</li> </ul>	
PREMIÈRE ANALYSE <sup>17</sup>	
<b>Principaux constats :</b> la construction du parcours EAC et de l'accompagnement : les projets artistiques et culturels répondent aux objectifs fixés par la notion de « parcours d'éducation artistique et culturelle » et plus particulièrement aux exigences de découverte et de sensibilisation aux pratiques artistiques. La réussite des projets est conditionnée au fait que ces actions soient inscrites dans des dynamiques locales autour d'un projet global, notamment pour assurer la diversité et la progressivité du parcours.	
<b>L'articulation des temps d'apprentissage et de socialisation :</b> les projets solaires permettent de mettre en place des projets artistiques sur un temps long, le temps périscolaire s'inscrit dans un temps plus court qui permet peu l'interconnaissance des acteurs éducatifs et l'appréhension complète de la discipline artistique par les enfants. Il semble nécessaire de porter un point de vigilance à l'articulation entre les temps pour qu'ils soient réellement complémentaires. De même, privilégier un temps long favoriserait des modalités de transmission culturelle plus durables.	

*17. Les premiers enseignements sont issus essentiellement de la lecture des rapports intermédiaires semestriels ; les données réflexives sur les bénéficiaires, les actions mises en place et leurs effets, sur les outils et les démarches transférables seront disponibles à l'étape des rapports finaux des expérimentations qui viennent de nous parvenir. Ces données seront consolidées prochainement.*



**Renforcer la coordination** : le manque de coordination entre les acteurs semble un frein majeur à la bonne mise en œuvre des objectifs poursuivis en matière de déploiement et de synergie autour des enjeux de la transférabilité des projets culturels. Il faudrait veiller à renforcer les partenariats entre les équipes éducatives formelles ou informelles et les structures culturelles, et faciliter la construction et la mutualisation des projets et des pistes pédagogiques.

**Dans chaque projet des apports concrets de connaissance, exemples** : l'École harmonique propose un enseignement musical alternatif à celui dispensé par les conservatoires et écoles de musique. Les Concerts de poche mettent la musique classique, le jazz et le lyrique, au service des problématiques sociales. « Mille visages » propose de découvrir le monde du cinéma et développe la créativité artistique tout en favorisant l'éducation à l'image et à la citoyenneté. Dans ces projets, légitimité (de l'acteur culturel, ou de l'acteur inséré dans les réseaux professionnels de la culture) et reconnaissance (par les partenaires et les familles) faciliteraient le bon déroulement des actions.

**Approfondissements envisageables** : le parcours d'éducation artistique et culturelle avait pour ambition de marquer une nouvelle étape dans le développement d'une politique publique cohérente et ambitieuse. La démocratisation culturelle est un enjeu de politique publique majeure. Dans quelle mesure et selon quelles modalités, le rôle de l'intermédiation culturelle, l'intervention professionnelle des artistes et des équipes éducatives peuvent-ils surmonter les déterminants sociaux ?

#### ÉVALUATION DES EXPÉRIMENTATIONS - Intervention d'un évaluateur externe et indépendant

**Nom de la structure** : ATEC LERFAS

Type de structure : privée

**Principaux enseignements attendus** : analyse de la mise en œuvre et de l'appropriation de la démarche « Faire, voir et réfléchir » des actions expérimentées dans le parcours artistique et culturel des jeunes, l'effet des actions sur l'élargissement social des publics pratiquant une activité artistique et leur appropriation par le public visé (jeunes ciblés et intervenants formés), l'articulation et la mise en cohérence des expérimentations avec les projets culturels mis en place par l'Education nationale et les collectivités locales.

Date de remise du rapport final d'évaluation : février 2017

# LISTE DES EXPÉRIMENTATIONS

## **Programme d'expérimentation d'accès aux activités périscolaires et aux initiatives d'accès précoce à la culture**

HAP\_017 : « Concilier mode de garde et épanouissement des enfants à travers la pratique artistique (création de pôles régionaux et formation) », Réseau Mom'artre

HAP\_018 : « Musique itinérante, une dynamique pour la jeunesse », Les Concerts de poche

HAP\_019 : « Entrons dans la danse », Centre national de la Danse (CND)

HAP\_020 : « PARCOURS, le Théâtre de la Ville s'engage auprès des enfants », théâtre de la Ville

HAP\_021 : « Cinéma et temps périscolaire : promouvoir l'égalité d'accès aux arts et à la culture », 1000 VISAGES Productions

HAP\_022 : « L'école harmonique : un ambitieux projet d'action sociale et culturelle sur le territoire haut normand », Le Poème harmonique – Vincent Dumestre